



BULLETIN MUNICIPAL

SEPTEMBRE 2026

Municipalité et organismes p. 7

Renaturaliser nos rives p. 11

SuperVoisin p. 18

MUNICIPALITÉ D'AMHERST

819 681-3372

info@municipalite.amherst.qc.ca

municipalite.amherst.qc.ca

124, rue Saint-Louis

Amherst (Québec) J0T 2L0

DANS CE BULLETIN

Mot du maire	3
Mot du directeur général	4
Vie municipale.....	5 – 7
Section aînés	8
Rappels saisonniers.....	9
Urbanisme et Environnement.....	10 – 12
Sécurité publique.....	13
Loisirs et culture.....	14 – 17
SuperVoisin	18

CONGÉS FÉRIÉS

Fête du travail

Les services administratifs et la bibliothèque du secteur Vendée seront fermés le lundi 7 septembre.

Action de grâce

Les services administratifs et la bibliothèque du secteur Vendée seront fermés le lundi 12 octobre.

Les services essentiels des travaux publics demeurent fonctionnels en tout temps.

Pour toute urgence, communiquez avec le 9-1-1.



Ne manquez rien !

Abonnez-vous à l'infolettre municipale et recevez directement dans votre boîte courriel les nouvelles et informations importantes de la Municipalité d'Amherst.



Scannez le code QR pour vous inscrire!



PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

Les citoyens et les citoyennes sont les bienvenus aux séances du conseil et peuvent profiter d'une période de questions. Veuillez prendre note que l'ordre du jour est disponible sur notre site Web vers 10 h, le jour même. Vous pouvez consulter les procès-verbaux des séances du conseil municipal sur le site de la Municipalité.

14 SEPTEMBRE
À
SAINT-RÉMI

20 OCTOBRE
À
SAINT-RÉMI

9 NOVEMBRE
À
VENDÉE

14 DÉCEMBRE
À
SAINT-RÉMI



Mot du maire

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

J'espère que vous avez passé un bel été et que vous avez pu profiter pleinement de cette belle saison dans notre municipalité. Heureusement, la météo nous a plutôt épargnés au cours des derniers mois et nous n'avons pas eu à faire face à des événements majeurs nécessitant le déploiement de nos ressources en mesures d'urgence. Souhaitons que cette situation se poursuive au cours des prochains mois.

Notre nouveau directeur général, M. Jérémie Vachon, est maintenant bien en selle dans ses nouvelles fonctions. Plusieurs dossiers progressent et certains sont en voie d'être réglés. Son arrivée permet de poursuivre le travail entrepris et de faire avancer les différents projets et priorités de la Municipalité.

Je profite de l'occasion pour inviter toute la population à participer aux diverses activités organisées par notre responsable des loisirs. Ces activités sont de belles occasions de se rencontrer, de profiter de notre milieu de vie et de renforcer les liens qui nous unissent.

Comme chaque année, le Club social de Vendée tiendra son traditionnel bazar durant la fin de semaine de la fête du Travail. J'invite la population à venir en grand nombre profiter de cet événement et, surtout, à encourager la soixantaine de bénévoles qui y consacrent temps et énergie. Sans leur précieux engagement, une activité d'une telle ampleur ne pourrait avoir lieu. Un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui contribuent à son succès année après année!

Je tiens également à souligner le succès du premier été du Centre d'interprétation du territoire d'Amherst (CITA). Nous sommes très heureux de l'accueil réservé à ce nouveau lieu consacré à notre histoire et à notre patrimoine. Merci à toutes les personnes qui sont venues le découvrir au cours de la saison estivale ainsi qu'à celles et ceux qui ont contribué à faire de cette première saison un succès. L'aventure se poursuit cet automne! Le CITA sera ouvert les dimanches ainsi que sur réservation, offrant ainsi d'autres occasions de venir découvrir ou redécouvrir la richesse de l'histoire de notre territoire.

Enfin, en cette période de rentrée scolaire, je souhaite à tous les jeunes de notre municipalité une excellente année scolaire. Que celle-ci soit remplie de belles découvertes, de réussites et de nouveaux défis. Bonne chance à toutes et à tous dans vos études.

Je vous souhaite un très bel automne. Au plaisir de vous rencontrer au détour de nos chemins et lors de nos prochaines activités municipales.

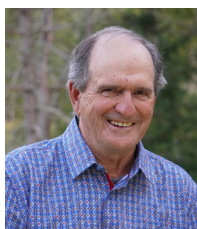
Jean-Guy Galipeau, Maire

Les membres du conseil



Luc Tremblay

Conseiller district 1
district1@municipalite.
amherst.qc.ca



Robert Cardinal

Conseiller district 2
district2@municipalite.
amherst.qc.ca



Michel Jacob

Conseiller district 3
district3@municipalite.
amherst.qc.ca



Daniel Lampron

Conseiller district 4
district4@municipalite.
amherst.qc.ca



Annette Herbeuval

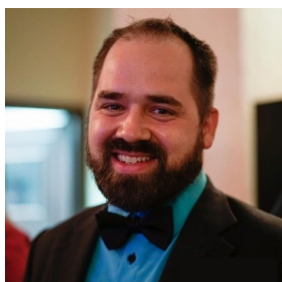
Conseiller district 5
district5@municipalite.
amherst.qc.ca



Yves Duval

Conseiller district 6
district6@municipalite.
amherst.qc.ca

Mot du directeur général



Chères citoyennes, chers citoyens,

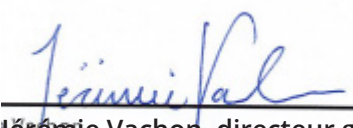
Déjà trois mois se sont écoulés depuis mon entrée en fonction à titre de directeur général de la Municipalité d'Amherst. Il m'a fallu rapidement me familiariser avec les nombreux dossiers qui touchent directement votre quotidien : les finances municipales, les ressources humaines, les travaux publics, l'urbanisme, les infrastructures, le fonctionnement de notre réseau d'aqueduc et de notre station de pompage, les demandes d'aide financière ainsi que les nombreuses obligations qui incombent à une municipalité.

Ces premiers mois m'ont surtout permis de découvrir une équipe d'employés compétente, engagée et profondément attachée à la qualité des services offerts à la population. Je tiens à les remercier sincèrement pour leur accueil et leur collaboration. Derrière chaque projet réalisé et chaque service rendu se trouvent des femmes et des hommes qui travaillent avec professionnalisme, souvent loin des regards.

L'été est une période particulièrement chargée pour une municipalité. Pendant que les équipes s'affairent sur le terrain, plusieurs autres dossiers avancent en parallèle : préparation de projets, recherche de subventions, planification des investissements, gestion des permis, sécurité civile, environnement et bien d'autres. Ce travail de fond est essentiel pour préparer l'avenir de notre communauté.

Au cours des prochains mois, nous poursuivrons nos efforts afin d'améliorer continuellement nos services, de simplifier certaines façons de faire et d'assurer une gestion rigoureuse des ressources publiques. Je suis convaincu qu'une administration performante repose avant tout sur une équipe mobilisée et sur la capacité de mettre les bonnes personnes aux bons endroits, afin que chacun puisse contribuer pleinement à la mission de la Municipalité.

Notre objectif est simple : offrir aux citoyens une administration efficace, accessible et à l'écoute de leurs besoins, tout en préparant les projets qui contribueront au développement d'Amherst pour les années à venir. Au plaisir de vous rencontrer !


Jérémie Vachon, directeur général

UN NOUVEAU VISAGE À L'ADMINISTRATION



À compter du 24 août, Katheryne Couture se joindra à l'équipe de la Municipalité d'Amherst à titre d'adjointe à la direction générale. Elle viendra notamment soutenir notre directeur général, Jérémie Vachon, et l'équipe administrative pendant le congé de maternité de notre directrice générale adjointe. Nous sommes heureux de l'accueillir parmi nous et lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions!

Je suis heureuse de me joindre à l'équipe de la Municipalité d'Amherst à titre d'adjointe à la direction générale. Après plusieurs années d'expérience en soutien administratif, notamment au Conseil des arts de Montréal, je suis enthousiaste à l'idée de mettre mes compétences au service de la communauté. Les Laurentides occupent une place importante dans ma vie depuis plusieurs années. Mon conjoint et moi y avons développé de solides racines à travers un projet de vie qui nous a permis de tisser des liens avec la région et d'en apprécier la qualité de vie. - Katheryne Couture

NOUVEAU CALENDRIER DE VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES EN 2027

Afin de simplifier la gestion des échéances, le conseil municipal a adopté un nouveau calendrier de paiement des taxes municipales.

À compter de 2027, le compte de taxes sera payable en quatre versements, plutôt qu'en six. Le calendrier 2027 sera publié en début d'année sur nos différentes plateformes.

Ce changement n'affecte pas le montant de votre compte de taxes, mais uniquement le nombre de versements. Les quatre échéances prévues pour 2027 seront les suivantes :

12 mars • 12 mai • 12 juillet • 12 octobre 2027

Le calendrier actuel demeure en vigueur pour l'année 2026.

À LA DÉCOUVERTE DE NOTRE SERVICE DE PREMIERS RÉPONDANTS

Saviez-vous que la Municipalité d'Amherst peut compter sur une équipe de premiers répondants prête à intervenir lors de certaines urgences médicales sur son territoire?

Mobilisés par le Centre de communication santé lors d'un appel au 911, les premiers répondants sont formés pour intervenir rapidement auprès d'une personne en détresse et lui prodiguer les premiers soins en attendant l'arrivée des techniciens ambulanciers paramédics. Ils peuvent notamment être appelés lors d'un arrêt cardiorespiratoire, d'une difficulté respiratoire importante, d'une réaction allergique sévère ou d'une perte de conscience. Ils disposent de la formation et de l'équipement nécessaires pour intervenir selon différents protocoles d'urgence, notamment pour effectuer une réanimation cardiorespiratoire et utiliser un défibrillateur externe automatisé (DEA).

Sur un territoire aussi vaste que celui d'Amherst, leur présence peut faire une réelle différence lorsque chaque minute compte.

Envie de faire une différence dans votre communauté?

Notre Service de premiers répondants est à la recherche de nouveaux membres. Aucune formation préalable n'est nécessaire : la formation requise est offerte et payée.

Vous souhaitez en savoir davantage sur le rôle ou vous joindre à l'équipe?

premiersrepondants@municipalite.amherst.qc.ca



UN NOUVEAU PARTENARIAT POUR MIEUX SOUTENIR NOS CITOYENS

La Municipalité d'Amherst est fière d'annoncer la signature d'une entente avec la Coopérative Aide Chez Soi des Sommets afin de faciliter l'accès aux services de soutien à domicile pour les citoyens admissibles. Ce partenariat s'adresse principalement aux aînés, aux personnes en perte d'autonomie ainsi qu'aux proches aidants.

Selon les besoins et la disponibilité des ressources, la Coopérative offre notamment les services suivants : entretien ménager; courses et approvisionnement; préparation de repas; répit et soutien aux proches aidants.

Grâce à cette entente, la Municipalité contribue à réduire les frais de déplacement liés à la prestation

des services sur son territoire, favorisant ainsi un meilleur accès à ces services essentiels pour les résidents admissibles.

Besoin d'information ou d'un service?

Coopérative Aide Chez Soi des Sommets
250, rue Léonard, Mont-Tremblant (Québec) J8E 3K1
819 425-7484 (sans frais : 1 877 611-7484)
info@aidechezsoidessommets.ca
www.aidechezsoidessommets.ca



UN AUTRE ÉTÉ MÉMORABLE AU CAMP DE JOUR!

Rires, découvertes, jeux et nouvelles amitiés étaient au rendez-vous tout au long de l'été! Les jeunes ont pu profiter d'une programmation variée et d'une foule d'activités dans un environnement sécuritaire et stimulant.

Un immense merci à la Fondation Tremblant pour son généreux soutien financier, qui nous a permis de bonifier notre programmation avec cinq journées thématiques hautes en couleur. Ces journées spéciales ont été très appréciées des campeurs et ont contribué à rendre leur été encore plus mémorable. Merci également à l'Étincelle d'Amherst et Actions Saint-Rémi pour leur soutien financier pour la fête de fin de camp.

Merci à notre formidable équipe d'animation, aux familles pour leur confiance et, surtout, aux jeunes, qui ont fait de cette saison un véritable succès!



MUNICIPALITÉ ET ORGANISMES : DES RÔLES COMPLÉMENTAIRES

Notre municipalité est riche d'un réseau d'organismes à but non lucratif (OBNL) qui contribuent chaque jour à la qualité de vie de nos citoyens. Grâce à l'engagement de nombreux bénévoles et employés, ces organismes offrent une grande variété d'activités, de services et d'événements destinés à tous les groupes d'âge.

Il est toutefois important de distinguer le rôle de la Municipalité de celui des organismes. Bien que nous travaillions souvent en collaboration, nous n'avons pas les mêmes responsabilités.

La Municipalité est responsable, entre autres, des services municipaux, des infrastructures, des parcs et espaces publics, des loisirs municipaux, de l'entretien des installations, de la réglementation et de plusieurs services à la population.

Les organismes à but non lucratif (OBNL) sont des organisations indépendantes, administrées par leur

propre conseil d'administration. Ils planifient, organisent et gèrent eux-mêmes leurs activités, leurs services, leurs inscriptions et leurs communications. La Municipalité peut les soutenir de différentes façons, notamment par des partenariats, des prêts de locaux, des subventions ou de la promotion, mais elle n'en assure pas la gestion.

Afin de vous aider à savoir à qui vous adresser selon vos besoins, nous vous présentons les principaux organismes qui œuvrent sur notre territoire. Vous y trouverez leur mission ainsi que leurs coordonnées. N'hésitez pas à communiquer directement avec eux pour obtenir de l'information sur leurs activités, leurs services ou les possibilités de bénévolat.

En comprenant mieux le rôle de chacun, nous contribuons ensemble à offrir une vie communautaire dynamique, diversifiée et bien organisée.

Les organismes à but non lucratif sur le territoire d'Amherst

Loisirs de Vendée

Organise une grande variété d'activités récréatives et familiales tout au long de l'année. L'organisme est notamment reconnu pour la Fête de la famille et ses nombreuses soirées thématiques.

Facebook : Loisirs de Vendée

ICI Vendée

Organisme voué à la revitalisation du secteur Vendée. Il organise notamment des bingos et d'autres activités de financement afin de soutenir des projets et des organismes de la communauté.

Courriel : robertcardinal17@hotmail.com

L'Étincelle d'Amherst

Organisme communautaire qui offre un soutien aux personnes dans le besoin, notamment grâce à différents services d'entraide.

Téléphone : 819 687-9827

Facebook : L'Étincelle d'Amherst

Actions Saint-Rémi

Avec l'arrivée d'un nouveau conseil d'administration, l'organisme est actuellement en pleine relance et prépare de nouvelles initiatives pour dynamiser la vie communautaire dans le secteur de Saint-Rémi.

Facebook : Actions Saint-Rémi

Courriel : actionsstremi@hotmail.ca

Club social

Le Club social s'adresse aux personnes de 18 ans et plus. Il organise tout au long de l'année une variété d'activités, dont des soupers communautaires, des soirées, des jeux et des sorties, offrant ainsi de belles occasions de se rassembler et de créer des liens.

Facebook : Club social de Vendée

Courriel : clubsocialvendee@gmail.com

Café-restaurant Le Windigo

OBNL qui gère un café-restaurant dans le secteur Vendée créé pour la communauté et par la communauté, offrant un lieu de rencontre convivial favorisant les échanges et la vie locale.

Facebook : Café-restaurant Windigo



SuperVoisin arrive à Amherst cet automne !

La Municipalité d'Amherst est heureuse d'annoncer le lancement, dès cet automne, du projet pilote SuperVoisin, une initiative communautaire qui vise à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées en renforçant l'entraide et la solidarité entre voisins.

Le principe est simple : chacun peut poser de petits gestes qui font une grande différence dans la vie des personnes âgées de son quartier. Qu'il s'agisse d'aider à sortir les bacs, d'accompagner une personne à un rendez-vous, de donner un coup de main pour quelques courses ou simplement de partager un café en bonne compagnie, chaque action contribue à briser l'isolement et à soutenir les aînés de notre communauté.

Déjà implanté dans d'autres régions au Québec, l'initiative est portée sur notre territoire par le comité accessibilité de la Table aînés Concert Action Soutien Autonomie (CASA) de la MRC des Laurentides regroupant divers partenaires, dont la FADOQ région des Laurentides, le Centre d'action bénévole Laurentides et Prévoyance envers les aînés des Laurentides.

Il est important de souligner que les SuperVoisin ne remplacent pas les services de santé, les services sociaux ou les organismes communautaires.

Ils agissent plutôt comme une présence bienveillante dans leur milieu de vie et peuvent orienter les personnes âgées vers les ressources appropriées lorsque cela est nécessaire. Une courte formation ainsi qu'une vérification des antécédents judiciaires sont prévues afin d'assurer un environnement sécuritaire et bienveillant pour tous les participants.

Cet automne, faisons grandir la solidarité entre voisins à Amherst. Parce que chaque petit geste peut faire toute la différence dans la vie de nos aînés.

Pour en savoir davantage sur le projet SuperVoisin ou pour vous inscrire comme SuperVoisin, visitez le www.rpds.org/supervoisin ou contactez Éloïse Leblanc, chargée du projet SuperVoisin au Regroupement des partenaires pour le développement social MRC des Laurentides (RPDSL), par téléphone au 819 219-0076 ou par courriel à supervoisin@rpds.org.



SuperVoisin

MADA : des actions qui se poursuivent

L'adoption de notre Politique Municipalité amie des aînés (MADA) et de son plan d'action marque le début d'un engagement qui se poursuit au fil des années.

La Municipalité travaille progressivement à la réalisation des différentes actions prévues afin de favoriser un milieu de vie accueillant, sécuritaire et adapté aux besoins des personnes âgées. Loisirs, participation sociale, information, accessibilité et services de proximité font notamment partie des éléments qui guident notre démarche.

Certaines actions peuvent être réalisées rapidement, alors que d'autres nécessitent davantage de planification, de concertation avec nos partenaires ou de recherche de financement. Chaque étape contribue à faire évoluer notre milieu de vie et à mieux répondre aux réalités et aux besoins de nos aînés.

La mise en œuvre du plan d'action se poursuivra au cours des prochaines années, au rythme des projets et des possibilités qui se présenteront.

Restez à l'affût de l'avancement de notre démarche MADA!

L'AUTOMNE EST À NOS PORTES!

Les journées raccourcissent, les couleurs changent et l'automne s'installe tranquillement à Amherst. Avant l'arrivée de l'hiver, prenez quelques instants pour consulter ces rappels qui vous aideront à profiter pleinement de la saison.



LES FEUILLES MORTES : UN CADEAU POUR VOTRE PELOUSE!

Avant de sortir les sacs, pensez à passer la tondeuse sur vos feuilles! Déchiquetées, elles se décomposent rapidement et enrichissent naturellement votre pelouse. Vous pouvez également les utiliser comme paillis dans vos plates-bandes ou les intégrer à votre compost.

Si vous choisissez de brûler des résidus végétaux, n'oubliez pas qu'un permis de brûlage peut être requis selon la nature et la dimension du feu.



SOYEZ PRÊT EN CAS DE PANNE DE COURANT

L'automne est le moment idéal pour préparer votre trousse d'urgence en prévision de la saison froide. Assurez-vous d'avoir à portée de main une lampe de poche, des piles de rechange, une radio à piles ou à manivelle, une réserve d'eau potable, des aliments non périssables ainsi que les articles essentiels pour votre foyer. Quelques gestes simples peuvent faire toute la différence lors d'une panne de courant prolongée.



AVANT D'ALLUMER UN FEU...

Vous prévoyez brûler des branches, des résidus végétaux ou effectuer un brûlage sur votre propriété? Un permis de brûlage peut être requis, conformément au règlement municipal.

Le permis est gratuit et s'obtient auprès de la Municipalité. Avant d'allumer un feu, assurez-vous également qu'aucune interdiction de brûlage n'est en vigueur et consultez l'indice de danger d'incendie de la SOPFEU.

En cas de doute, communiquez avec le Service de l'urbanisme avant d'allumer votre feu.



SOYEZ VISIBLES EN FORÊT

Avec l'arrivée de l'automne débute également la saison de la chasse. Si vous profitez des sentiers, des boisés ou de votre terrain, portez des vêtements aux couleurs vives, idéalement orange fluorescent, afin d'être bien visible. Avant de partir en randonnée ou en promenade, informez-vous également des périodes de chasse en vigueur dans le secteur.

En adoptant ces quelques précautions, vous contribuerez à assurer votre sécurité et celle de tous.



STATIONNEMENT HIVERNAL

Pour faciliter les opérations de déneigement, le stationnement est interdit sur les rues et chemins publics entre minuit et 7 h, du 15 novembre au 23 décembre, du 27 au 30 décembre et du 3 janvier au 15 avril.

Merci de contribuer à des routes sécuritaires!

L'URBANISME À AMHERST : BIEN PLUS QUE DES PERMIS!

Le Service de l'urbanisme et de l'environnement veille à l'aménagement harmonieux du territoire et à la protection de notre milieu de vie. Que vous souhaitiez construire, rénover, aménager votre propriété ou entreprendre des travaux, notre équipe est là pour vous accompagner.



Avant de commencer un projet...

Plusieurs travaux peuvent nécessiter un permis ou un certificat d'autorisation. Avant d'entreprendre vos travaux, communiquez avec le Service de l'urbanisme afin de vérifier les exigences applicables. Une simple vérification peut vous éviter des délais, des frais supplémentaires ou l'obligation de modifier un projet déjà commencé.

Les permis les plus fréquents à Amherst

Construction et rénovation

- Construction d'une résidence
- Agrandissement
- Garage ou remise
- Patio, galerie ou terrasse
- Piscine

Environnement et terrain

- Installation septique
- Puits
- Abattage d'arbres
- Travaux en rive

Autres autorisations

- Permis de brûlage
- Autres projets selon la réglementation

Des outils pour vous accompagner

Des fiches informatives sont disponibles sur le site Web de la Municipalité afin de vous guider dans vos projets. Vous y trouverez notamment les renseignements concernant les permis et certificats, les documents à fournir ainsi que les principales exigences à respecter.



EN CAS DE DOUTE...

Un simple appel au Service de l'urbanisme peut vous éviter des délais, des frais supplémentaires ou l'obligation de modifier un projet déjà entrepris.

Notre équipe est là pour répondre à vos questions et vous accompagner dans vos démarches.

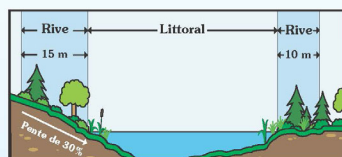
RENATURALISER NOS RIVES, UN GESTE QUI FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE

Une bande riveraine bien végétalisée joue un rôle essentiel dans la protection de nos lacs et cours d'eau. Les arbres, arbustes et plantes qui la composent contribuent notamment à limiter l'érosion, filtrer les sédiments et les nutriments, maintenir une eau plus fraîche et offrir un habitat à la faune.

La renaturation d'une rive consiste à redonner une place à la végétation naturelle en privilégiant des espèces adaptées au milieu riverain. Avec le temps, cette végétation contribue à créer une rive plus résistante et à préserver la qualité de nos plans d'eau.

Vous êtes propriétaire riverain? Avant d'entreprendre des travaux ou de modifier votre rive, communiquez avec le Service de l'urbanisme afin de connaître les règles applicables et les bonnes pratiques à privilégier.

La bande riveraine : le bouclier des lacs!



Largeur de la bande riveraine selon la pente du talus.



La bande riveraine est une bande de végétation naturelle de 10 m ou de 15 m si votre pente est supérieure ou égale à 30%. Elle marque la transition entre le milieu aquatique et le milieu terrestre. Elle est idéalement composée d'herbacées, d'arbustes et d'arbres indigènes.

La bande riveraine est protégée en vertu de la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables*. Par conséquent, toute intervention doit être en conformité avec la réglementation de votre municipalité.

Filtration

La végétation de la bande riveraine capte une grande partie des sédiments et des nutriments (phosphore et azote) qui arrivent au lac par ruissellement, ce qui limite la croissance excessive d'algues et de plantes aquatiques dans les lacs.

Rétention

La bande riveraine réduit la vitesse d'écoulement des eaux de ruissellement et favorise l'infiltration de l'eau dans le sol.

Ombrage
La végétation de la bande riveraine limite le réchauffement excessif de l'eau en bordure du lac.

Érosion
La bande riveraine stabilise les berges. Elle limite l'érosion et les glissements de terrain.

Habitats
La rive des lacs et des cours d'eau est un milieu indispensable à la vie aquatique et terrestre. Elle offre habitat, nourriture et abri à la faune et la flore.

LE TRI À LA SOURCE : UN GESTE SIMPLE QUI FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE

La gestion des matières résiduelles est une responsabilité que nous partageons tous. Au cours des derniers mois, la Municipalité a constaté une augmentation des dépôts inadéquats dans certains points de dépôt du territoire. Des sacs sont laissés à l'extérieur des conteneurs, des matières sont déposées dans le mauvais bac et certains objets qui ne sont pas acceptés y sont abandonnés.

Ces situations nuisent à la propreté des lieux, compliquent le travail des équipes de collecte et peuvent même entraîner le refus de ramasser certains conteneurs lorsque les consignes ne sont pas respectées.

Pour éviter ces problèmes, quelques gestes simples font toute la différence :

Déposez chaque matière dans le bon conteneur. Assurez-vous que vos sacs et matières sont entièrement à l'intérieur des bacs. Ne laissez jamais de déchets ou d'objets au sol. Si un conteneur est plein, utilisez un autre point de dépôt ou attendez la prochaine collecte. Avant de jeter un objet, prenez quelques secondes pour vous demander : peut-il être recyclé, composté ou apporté à l'écocentre? Ce simple réflexe contribue à réduire les déchets, à protéger l'environnement et à limiter les coûts de traitement.

SAVIEZ-VOUS QUE...?

Les matières déposées dans le bac brun sont transformées en compost de qualité. La quantité de compost remise à notre municipalité dépend des matières organiques que nous acheminons. C'est ce compost qui est redistribué gratuitement aux citoyens lors de la Journée de la Terre. En utilisant correctement votre bac brun, vous contribuez directement à cette initiative locale tout en réduisant les matières envoyées à l'enfouissement.



Merci de contribuer au bon tri des matières. Ensemble, chaque geste fait toute la différence!

Rentrée scolaire : la sécurité avant tout

Avec le retour en classe, la prudence est de mise! Chaque jour, de nombreux enfants se déplacent à pied, à vélo ou en autobus scolaire. En adoptant de bons comportements, nous contribuons tous à leur sécurité.

RESPECTEZ LA LIMITE DE 30 KM/H

La limite de vitesse de 30 km/h est en vigueur de 7 h à 17 h les jours de classe dans la zone scolaire. Réduire sa vitesse permet d'avoir un meilleur temps de réaction et contribue à rendre les déplacements plus sécuritaires pour tous.

SOYEZ ATTENTIFS AUX PIÉTONS

Les enfants peuvent parfois agir de façon imprévisible, surtout aux heures d'entrée et de sortie des classes. Redoublez de vigilance près des passages pour piétons, des intersections et des zones où circulent les enfants.

FAITES PREUVE DE PATIENCE ET DE COURTOISIE

Près de l'école, prenez le temps de laisser traverser les enfants en toute sécurité. Arrêtez-vous aux passages pour piétons, cédez le passage lorsque requis et assurez-vous qu'un enfant a complètement terminé sa traversée avant de poursuivre votre route.

Ne dépassez jamais un véhicule immobilisé près d'un passage pour piétons. S'il s'est arrêté, c'est peut-être pour laisser traverser un enfant que vous ne voyez pas.

ARRÊTEZ-VOUS LORSQUE LES FEUX ROUGES D'UN AUTOBUS SCOLAIRE CLIGNOTENT

Lorsqu'un autobus scolaire active ses feux rouges intermittents et déploie son panneau d'arrêt, vous devez immobiliser complètement votre véhicule, conformément au Code de la sécurité routière. Les enfants peuvent traverser la chaussée à tout moment; leur sécurité dépend du respect de cette règle.

ÉVITEZ LES DISTRACTIONS

Rangez votre téléphone cellulaire et gardez toute votre attention sur la route. Quelques secondes d'inattention peuvent avoir des conséquences importantes, particulièrement dans une zone où plusieurs enfants circulent.



Un petit rappel qui fait toute la différence

Chaque année, nous observons des comportements dangereux aux abords de notre école : vitesse excessive, non-respect des passages pour piétons et des autobus scolaires, ou encore manque de vigilance. Nous demandons à tous les usagers de la route de redoubler de prudence afin que chaque enfant puisse se rendre à l'école et revenir à la maison en toute sécurité.

**À Amherst, nous n'avons qu'une seule école...
mais des centaines de bonnes raisons de ralentir.**

Automne 2026

COURS ET ATELIERS



L'automne est le moment idéal pour découvrir une nouvelle activité ou renouer avec une passion. Que vous soyez jeune, adulte ou aîné, la Municipalité d'Amherst propose une programmation variée pour tous les goûts.

JEUNESSE

Danse hip-hop (6 à 12 ans)

Judi | 18 h 15 à 19 h

Au gymnase de l'école Le Carrefour

Bloc 1 : du 10 au 24 septembre

Bloc 2 : du 29 octobre au 12 novembre

Coût : 15 \$ pour un bloc

Paiement : payable à la Municipalité

Places limitées

Espaces jeux libres (0 à 5 ans)

Les dimanches 25 octobre et 29 novembre

9 h à 11 h

À l'ancienne église de Saint-Rémi
Gratuit

Atelier les petits matins créatifs (enfants de 2 à 12 ans accompagnés d'un parent)

Dimanche 18 octobre | 10 h à 12 h

À l'ancienne église de Saint-Rémi

Coût : 20 \$ par personne

Paiement : payable à la Municipalité
10 participants maximum

POUR TOUS

Badminton

Mardi | 18 h 30 à 21 h

Au gymnase de l'école Le Carrefour

Date : du 8 septembre au 8 décembre

Coût : 45 \$ pour la session ou 5\$ à la carte

Paiement : payable à la Municipalité

ADULTES (16 ANS ET PLUS)

Zumba

Lundi | 18 h 30 à 19 h 30

À l'ancienne église de Saint-Rémi

Date : du 21 septembre au 7 décembre

Coût : 120 \$ la session ou 12 \$ à la carte

Paiement : payable à la Municipalité

Atelier de méditation

**Samedi 19 septembre
10 h à 11 h**

À l'ancienne église de Saint-Rémi

Coût : 15 \$ par personne

Paiement : payable à l'instructrice

Tonus et mobilité

Judi | 18 h 15 à 19 h 30

À l'ancienne église de Saint-Rémi

Date : du 1 octobre au 3 décembre

Coût : 15 \$ par cours

Paiement : payable aux instructeurs

COMPLET

AÎNÉS (55 ANS ET PLUS)

Cerveaux actifs

Judi | 9 h à 11 h

Au centre communautaire
Cyrille-Garnier

Date : du 24 septembre au 26 novembre

Coût : 25 \$ la session

Paiement : payable à la Municipalité

Places limitées

*Certains cours se dérouleront à l'ancienne église de Saint-Rémi, les détails seront fournis aux personnes inscrites.

Atelier de peinture - Art et Café

**Mercredi 7 octobre |
10 h à 12 h**

Au Centre communautaire
Cyrille-Garnier

Coût : 30 \$ par personne

Paiement : payable à la Municipalité

10 participants maximum

Scannez le code QR pour vous inscrire!

Les inscriptions sont obligatoires pour tous les cours et ateliers. Elles nous permettent de confirmer la tenue des activités et d'assurer une bonne planification de la



À NE PAS MANQUER !

L'automne et le début de l'hiver seront encore une fois bien remplis à Amherst! Que ce soit pour célébrer entre voisins, participer à une activité familiale ou prendre part à nos traditions, plusieurs rendez-vous vous attendent au cours des prochains mois. Réservez ces dates à votre agenda!

Fête du voisinage

La Municipalité d'Amherst vous invite à la Fête du voisinage, le samedi 26 septembre, dès 10 h, au Centre communautaire Cyrille-Garnier (1814, rue du Village).

Venez passer un agréable moment en famille, entre amis ou entre voisins! Au programme : kiosques d'artisans et d'organismes, maquillage pour les enfants, promenades à poney, animation musicale et bien plus encore.

Le Café-Restaurant Le Windigo sera ouvert pendant toute la durée de l'événement. Profitez-en pour vous y arrêter pour le dîner ou pour une bouchée et ainsi encourager cette belle initiative locale!

Les traditions de Noël se poursuivent!

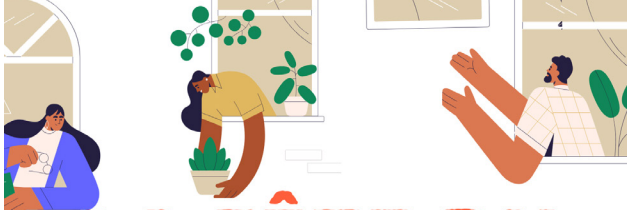


Comme chaque année, le Comité des loisirs de Vendée organisera son traditionnel dépouillement de l'arbre de Noël pour les familles.

Du côté du secteur de Saint-Rémi, c'est Actions Saint-Rémi qui prendra le relais cette année en organisant cette belle activité du temps des Fêtes.

Grâce au soutien financier de Desjardins, tous les jeunes de 6 à 12 ans recevront un livre lors de chacun des deux dépouillements, une belle façon d'encourager le plaisir de la lecture tout en célébrant la magie de Noël.

Les dates, les heures et les modalités d'inscription seront dévoilées au cours des prochaines semaines. Restez à l'affût de nos communications ainsi que de celles du Comité des loisirs de Vendée et d'Actions Saint-Rémi!



LA FÊTE DU VOISINAGE

**SAMEDI 26 SEPTEMBRE
DE 10 H À 15 H
1814, RUE DU VILLAGE**

DÈS 10 H	HORAIRE	DÈS 11 H
- Ouverture de la Fête du voisinage - Début des kiosques - Kiosques d'artisans - Organismes et partenaires - Maquillage pour enfants - Animation musicale		Le Café-Restaurant Le Windigo sera ouvert pendant toute la durée de l'événement.
		DÈS 13 H Tour de poney pour les enfants
15 H FIN DE LA FÊTE		



FESTIVAL TUQUES & TACOS

**Vendredi 22 janvier et
Samedi 23 janvier 2027**

BIBLIOTHÈQUES



SECTEUR SAINT-RÉMI

SECTEUR VENDÉE

259, rue Amherst | 819 681-3372, poste 5205

1800, chemin du Village | 819 681-3372, poste 5209

Mardi : 18 h à 20 h
Jeudi : 18 h à 20 h
Samedi : 9 h 30 à midi

PROGRAMMATION

Lundi : 13 h à 15 h
Mercredi : 13 h à 15 h
Samedi : 10 h à midi

LOISIRS ET CULTURE

Conte animé – Halloween écoresponsable**Samedi 31 octobre dès 9 h 30 (pour les enfants de 3 à 12 ans)**

Les enfants sont invités à participer à un conte animé sur le thème de l'Halloween, accompagné d'activités amusantes et de petites astuces pour célébrer cette fête de façon plus écologique.

Horaire des ateliers :

- 3 à 5 ans : de 9 h 30 à 10 h 15
- 8 à 12 ans : de 10 h 30 à 11 h 30

Places limitées à 12 enfants par atelier.

Conte animé – La magie de Noël**Samedi 12 décembre de 9 h 30 à 10 h 30 (pour les enfants de 3 à 12 ans)**

À l'approche de Noël, venez vivre un moment tout en douceur à la Bibliothèque de Saint-Rémi! Les enfants pourront profiter d'une lecture interactive sur le thème de Noël, suivie d'un bricolage festif.

Une belle activité pour entrer dans l'esprit des Fêtes!

Conférence de Michel Duval – Coups de cœur de mes 40 ans de voyage dans 25 pays!**Lundi 9 novembre dès 10 h (pour tous)**

Pendant 75 minutes, M. Duval partagera ses plus belles découvertes, des anecdotes inspirantes et des images de ses nombreux voyages à travers le monde. Une belle occasion de voyager... sans quitter Amherst!

Défi lecture!

L'automne est la saison idéale pour ralentir... et se plonger dans un bon livre!

Passez à la bibliothèque et laissez-vous surprendre par un livre choisi au hasard.

Vous découvrirez peut-être votre prochain coup de cœur!

Et si votre prochain coup de cœur vous attendait à la bibliothèque?

**Pour vous inscrire aux activités de la bibliothèque**

Pour vous inscrire aux différentes activités organisées par la bibliothèque (lecture d'Halloween, activités de Noël, conférences et autres animations), communiquez avec le Service des loisirs au 819 681-3372, poste 5207, ou par courriel à loisirs@municipalite.amherst.qc.ca.

PROFITEZ DE L'AUTOMNE À AMHERST!

Avec ses couleurs flamboyantes et ses températures plus fraîches, l'automne est le moment idéal pour redécouvrir Amherst! Que ce soit pour une randonnée, une sortie à vélo ou simplement pour admirer les paysages, profitez de la saison pour visiter quelques-uns des attraits qui font la richesse de notre territoire.

Sentier de la Tour à feu



Photo : ETt Lame

Envie de prendre un peu de hauteur cet automne? Parcourez le sentier de la Tour à feu, une randonnée de 1,5 km de niveau débutant, mais comportant quelques sections escarpées. Au sommet, un magnifique point de vue vous attend pour admirer le territoire et ses couleurs automnales.

Le sentier a fait l'objet de plusieurs améliorations et travaux de mise à niveau au cours du printemps et de l'été, notamment au niveau des aménagements et de la passerelle. C'est donc le moment idéal pour venir le découvrir — ou le redécouvrir!

Accès et stationnement : 571, chemin Saint-Louis

Le Corridor aérobique



À pied ou à vélo, profitez des couleurs de l'automne sur le Corridor aérobique, un parc linéaire de 58 km reliant Amherst à Morin-Heights. Aménagé sur une ancienne voie ferrée, le parcours traverse de magnifiques paysages naturels et permet autant une courte promenade qu'une sortie plus sportive.

Stationnement : en face du 278, rue McLaughlin

Pour connaître tous les détails concernant le Corridor aérobique, consultez le site Web : corridoraerobique.ca

Centre d'interprétation du territoire d'Amherst (CITA)

Après un premier été des plus encourageants, le Centre d'interprétation du territoire d'Amherst (CITA) poursuit son aventure cet automne! Depuis son ouverture à la fin juin, environ 450 visiteurs sont venus découvrir l'histoire, le patrimoine et les richesses de notre territoire.

Vous ne l'avez pas encore visité? Voilà une belle occasion de découvrir Amherst autrement!

À compter de septembre
Ouvert les dimanches, de 13 h à 16 h
Visites également possibles sur réservation

Pour réserver :
819 681-3372, poste 5207
loisirs@municipalite.amherst.qc.ca



Centre
d'interprétation
du territoire
d'Amherst



SuperVoisin

**L'entraide au coeur
de notre communauté.**



Devenez Super Voisin :

rpdsl.org/supervoisin

Vous souhaitez en savoir plus sur le programme SuperVoisin ou vous impliquer?

Communiquez avec Éloïse Leblanc, chargée du projet SuperVoisin au Regroupement des partenaires pour le développement social MRC des Laurentides (RPDSL) au 819 219-0076 ou par courriel à supervoisin@rpdsl.org.